

OBS ROC : Gouvernance

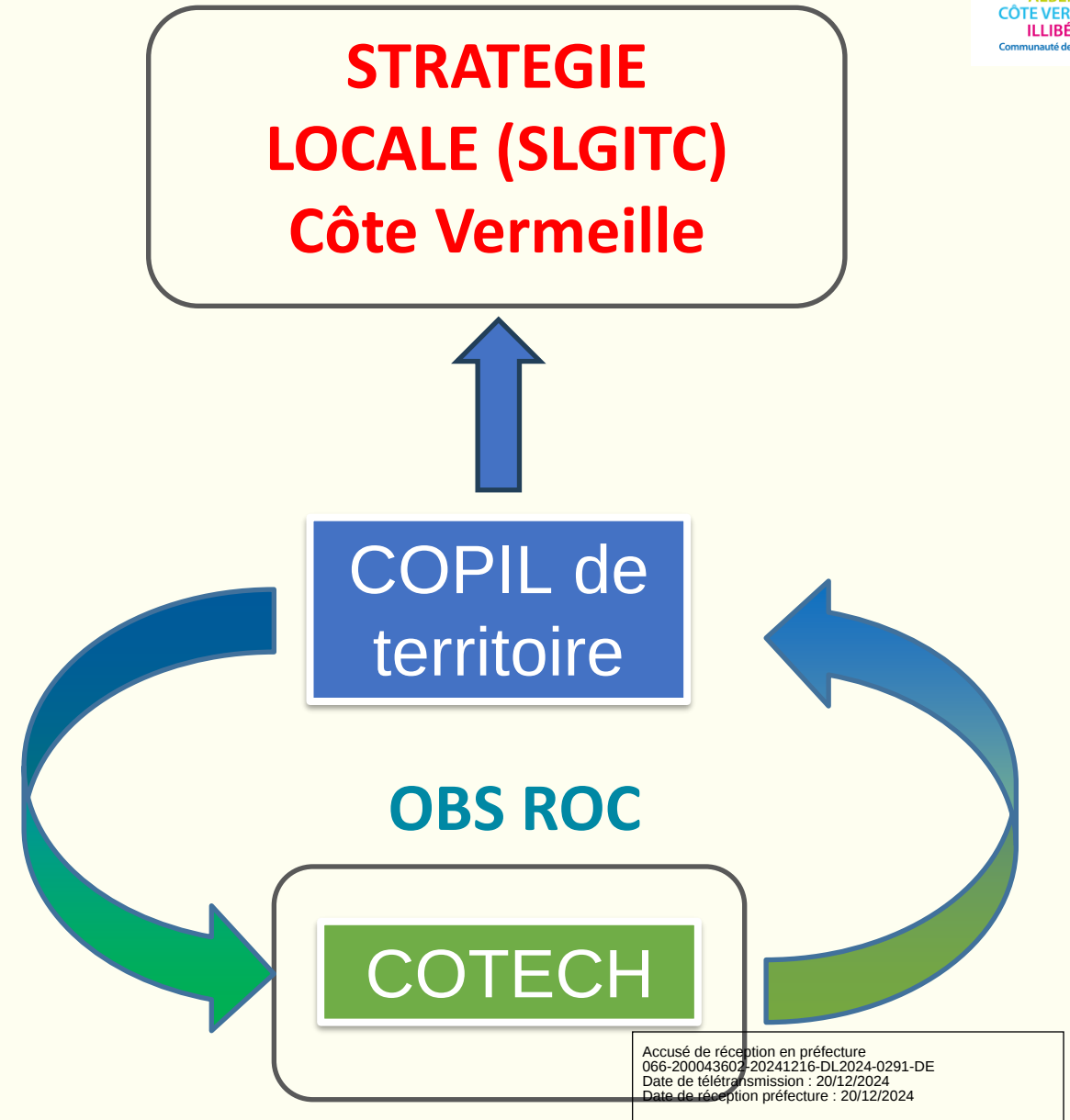
Un **Copil de Territoire (COFIL)** définit l'orientation à prendre et écrit la **Stratégie de Gestion Intégrée du Trait de Côte**.

Ce COFIL de territoire définit les orientations de l'Obs Roc pour appuyer la réflexion de la Stratégie en réunissant l'ensemble des financeurs.

L'**EPCI** compétente en matière de **GEMAPI** porte l'Observatoire, (**commission GEMAPI thématique OBS ROC**).

Le fonctionnement de l'Obs Roc se base sur un **Comité technique (COTECH)** alimenté par des groupes de travail thématiques pour rassembler toutes les compétences nécessaires à la réalisation des missions. Chaque commune est représentée par un référent technique

Un **COTECH restreint** composé des financeurs pourra être adapté en fonction des besoins pour synthétiser les propositions qui seront faites au COFIL de Territoire



OBS ROC : Gouvernance

COPIL de
Territoire

Référent Elu:

EPCI: A. PARRA
Argelès-sur-Mer: A. CASANOVAS
Collioure: G.LLOBET
Port-Vendres: J. ASTIE
Banyuls-sur-Mer: G.VINOT
Cerbère: C.GRAU

Financeurs

COTECH

Référent Technique:

EPCI: M. CANAL / Mme DARTIGEAS / M. GUIRY
Argelès-sur-Mer: M. TORREILLES / BOUTELEUX
Collioure: M.BOUYSSOU
Port-Vendres: Mmes AMOURI/ZUERAS
Banyuls-sur-Mer: M. REIG
Cerbère: Mme REQUENA
Animation : M. HALLE

Partenaires scientifiques

OBS ROC : Partenariat / Financement

L'Obs Roc comme l'Obs Cat est une structure partenariale qui relie des maîtres d'ouvrages et des partenaires scientifiques.

Le financement de l'Obscat par exemple est assuré par les maîtres d'ouvrages de plusieurs EPCI, des financements externes mais aussi par les partenaires scientifiques eux-mêmes qui auto-financent une partie de leur travaux. (UPVD, EID, BRGM etc..).

Le financement de l'Obs ROC **ne reposera que sur un EPCI**, il peut être appuyé par la Taxe GEMAPI comme c'est le cas aujourd'hui avec l'ObsCat pour les études, le suivi, les expertises mais attention l'animation de l'Observatoire, la communication, les opérations de sensibilisation ne correspondent pas aux ITEMS de la compétence GEMAPI.

Pour ces actions le financement s'appuie donc sur le budget général de la CCACVI.

Ce principe sera recherché également pour l'Obs ROC.

Des financements externes sont possibles dans le cadre du PACCLO, FEDER.

